

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Morillon, le jeudi 15 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira :

Mardi 20 décembre 2022 à 18 h 30, Salle consulaire à la Mairie 5 place de la mairie, 74440 MORILLON

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L.2121-15 du CGCT.

## L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

- Affaires touristiques Fixation des tarifs des secours sur piste et du transport en ambulance pour la saison hivernale 2022-2023 – Domaine skiable – Annule et remplace la délibération n°2022.108 du 01 décembre 2022
- 2. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Aug-Saver

Simon BEERENS-BETTEX